WSCC Careers

Analyste des systèmes de gestion, Yellowknife

N 18/33 NT

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

La vision de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) est d'éliminer les maladies et les blessures professionnelles. Nous faisons la promotion de la santé et de la sécurité au travail tout en offrant un régime d'assurance sans égard à la responsabilité aux employeurs ainsi que des soins aux travailleurs blessés. Nous adhérons à des valeurs – le respect, l'engagement, l'intégrité, l'ouverture, la culture de sécurité et l'excellence en milieu de travail.

L'analyste des systèmes de gestion (l'analyste) définit, développe, met à l'essai, analyse et tient à jour les nouvelles applications logicielles visant à répondre aux exigences opérationnelles. Le titulaire de ce poste travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs externes et les secteurs des services de la CSTIT afin de préparer les plans et devis en vue de la conception des systèmes opérationnels. L'analyste collaborera avec le personnel interne des Systèmes d'information pour s'assurer que les applications et les services restent centrés sur la clientèle, accessibles, fiables, novateurs et axés sur l'optimisation et l'amélioration continue.

L'analyste travaillera à Yellowknife et relèvera du gestionnaire, Systèmes d'information. Le titulaire de ce poste veille à ce que les services fournis aux intervenants ne soient pas compromis par l'incapacité des employés d'utiliser les ressources de leur système avec efficience et efficacité, celles-ci étant essentielles à l'exécution des responsabilités de la CSTIT en vertu des *Lois sur l'indemnisation des travailleurs* des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Un baccalauréat en sciences informatiques, combiné avec une expérience de deux ans comme analyste de systèmes de gestion, est exigé. Nous évaluons au cas par cas d'éventuelles équivalences.

L'échelle salariale est de 44,75 $ à 53,44 $ l'heure (d'environ 87 262,50 $ à 104 208 $ par année), plus une indemnité de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure (3 450 $ par année).

Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.

Date de clôture : **27 juillet 2018 à 17 h (HNR)**

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à careers@wscc.nt.ca.

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité à faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive.
La CSTIT est un milieu de travail inclusif.
Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue.
Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois.
La capacité de communiquer dans une langue officielle des Territoires du Nord-Ouest, en plus de l'anglais, est considérée comme un atout.

safety & care

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒫᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ